

Avril 8, 2021

L'honorable Chrystia Freeland
L'honorable Jean-Yves Duclos
L'honorable Mona Fortier
L'honorable Ahmed Hussen
L'honorable Catherine McKenna
L'honorable Marc Miller
L'honorable Maryam Monsef
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
Canada
K1A 0A6

Mesdames et Messieurs les Ministres:

APPRENTISSAGE ET GARDE DES JEUNES ENFANTS : UN BIEN COMMUN

Urgence d'agir au Canada

Par la présente, au nom du Groupe consultatif sur les services de garde et d'éducation de la petite enfance du Projet Prospérité, nous sonnons à nouveau l'alarme face à la crise qui touche les services de garde d'enfants, menaçant l'avenir de l'économie et des femmes qui y contribuent. Nous avons collaboré avec des experts du domaine des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, notamment Jane Bertrand et Margaret McCain (Margaret and Wallace McCain Family Foundation), Kerry McCuaig (Institut d'études pédagogiques de l'Ontario), Dre Kate Bezanson (doyenne associée – Université Brock) et Monica Lysack (Collège Sheridan), qui ont effectué des recherches approfondies et publié quantité de travaux en la matière. C'est dans ce contexte que nous nous adressons de nouveau à vous pour demander la mise en place d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants répondant aux besoins des parents qui travaillent afin de renforcer notre tissu social, d'accroître notre prospérité économique et d'apporter une solution pérenne pour les décennies à venir.

Contexte

La pandémie de COVID-19 a entraîné son lot de déchirements : des milliers de vies ont été perdues, les activités des entreprises ont été entravées et des projets de vie ont été interrompus. Même si nous sommes tous concernés par la situation actuelle, nous ne sommes pas tous frappés de la même façon par les difficultés issues de la crise. Dans le monde du travail, nous avons vu les femmes subir d'importantes répercussions négatives.

Des douzaines de recherches ont souligné le nombre exponentiel de femmes qui quittent le marché du travail en raison des pressions attribuables à la pandémie. Une abondance de rapports font état de centres de la petite enfance qui ont été contraints de fermer, faute de ressources. Parallèlement, on voit maintenant les lourdes conséquences de la crise sur la santé mentale des femmes et des enfants. Ces tendances, si elles ne sont pas renversées, pourraient compromettre la santé et l'accès à des conditions d'emploi équitables de millions de femmes, et miner près de trois décennies de progrès. De même, la

santé et le développement de toute une génération de jeunes enfants sont mis à risque lorsque des services et un soutien éducatif adéquats ne leur sont pas offerts dès leur plus jeune âge.

Ces constats sont certes fort alarmants, mais les conditions qui les sous-tendent n'ont rien de nouveau. Depuis des dizaines d'années, les familles s'efforcent tant bien que mal de concilier les pressions liées à la vie active et à l'éducation des enfants en se tournant vers un ensemble disparate de services de garde à la fois insuffisants, complexes et souvent coûteux. La pandémie a fait apparaître au grand jour des difficultés qui étaient jusque-là vécues en privé, et a exposé une rupture dans le tissu social du Canada qu'il n'est plus possible d'ignorer.

Il est temps de reconnaître la situation d'urgence pancanadienne que constitue l'absence de services d'éducation et de garde des jeunes enfants à la fois universels, abordables, accessibles et de grande qualité, et d'agir pour la résoudre.

Favoriser une reprise économique solide : un impératif canadien

Le Canada doit disposer d'une stratégie de croissance économique solide pour s'assurer d'une reprise et d'une ère plus prospère après la pandémie.

À court terme, une approche nationale en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sera indispensable pour permettre aux femmes (et aux hommes) de retourner et de rester au travail, peut-être même, espérons-le, en plus grand nombre qu'avant la crise. À long terme, la hausse de la participation au marché du travail et de la productivité qui en résultera stimulera considérablement la reprise économique post-pandémie et contribuera à bâtir un Canada plus inclusif pour tous.

En outre, la prise d'un engagement ferme à l'égard de la qualité et de l'équité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants jettera pour eux les bases de la réussite scolaire qui leur assurera une productivité et une prospérité accrues leur vie durant. Un tel engagement aidera par ailleurs à mettre sur pied et à élaborer des programmes grâce auxquels les enfants pourront compenser pour les possibilités de développement manquées pendant la pandémie.

Développer l'infrastructure des services pour les enfants : un plan à long terme

La réalité canadienne est telle que les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, à l'instar de la plupart des domaines de la politique sociale, doivent faire l'objet d'une collaboration négociée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ce qui ne peut être accompli avec la structure actuelle du marché des services de garde.

La création d'un nouveau système durable requiert un changement politique, mais aussi un changement de perspective qui nous amènerait à considérer les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comme un bien commun, le premier cycle des services de garde et d'éducation publics devant être considérés tout aussi important que les cycles primaires à postsecondaires subséquents avec lesquels il doit être mis en adéquation.

De façon générale, Le Projet Prospérité appuie la création d'une nouvelle plateforme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les enfants et les familles à l'échelle du Canada qui tirerait parti des éléments suivants :

1. Des principes directeurs communs à l'égard des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants doivent être affirmés dans l'ensemble des administrations de manière à mettre l'accent sur la qualité, l'accessibilité et le caractère abordable des services. Ces principes assureront à tous les enfants un droit d'accès à ces services, sans égard à la situation d'emploi ni au niveau de revenu de leurs parents, tout en permettant l'adaptation des services en fonction des réalités régionales et locales.

2. Un financement national stable à long terme doit être alloué pour « subventionner les services » au moyen de fonds i) suffisants pour respecter les normes établies au titre des principes directeurs et ii) garantis et prévisibles dans une mesure suffisante pour permettre la planification à long terme et la pérennité des programmes. Ces fonds rendront possibles la formation, le recrutement et le maintien en poste de professionnels bien payés, et offriront des perspectives professionnelles attrayantes au personnel de l'éducation de la petite enfance, composé principalement de femmes. Du financement doit par ailleurs être prévu pour la construction et la rénovation de différents centres, ce qui aura pour avantage de dynamiser un secteur du marché de l'emploi traditionnellement masculin.

3. Un processus continu d'analyse comparative, d'évaluation et de planification doit être établi et mis en œuvre pour soutenir la planification et la gestion publiques de l'offre, le suivi des résultats issus des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le respect des principes directeurs et l'amélioration continue de la qualité des services.

4. Les enfants des Premières nations, inuits et métis n'atteignent pas, bien souvent, les indices minimaux au chapitre des déterminants sociaux de la santé, n'ayant accès à aucun programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il est impératif d'offrir à ces enfants et à leur famille les ressources nécessaires pour leur assurer un accès équitable à des programmes de grande qualité et adaptés sur le plan culturel.

Le Canada est sur la bonne voie à cet égard et est bien placé pour poursuivre les progrès déjà réalisés au titre du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et des ententes bilatérales connexes négociées avec les provinces et les territoires, de même qu'avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Cela dit, ces plans ambitieux nécessitent assurément des investissements se chiffrant en milliards de dollars. Or, de nombreuses études ont montré tour à tour que la hausse du taux de participation au marché du travail et l'amélioration notable des résultats sur la santé et le bien-être des enfants justifient amplement les coûts à assumer. C'est non seulement sensé, mais surtout ce qu'il convient de faire, et c'est l'avenue que doit choisir le Canada.

Comme le rappelle souvent l'organisme *Les enfants d'abord Canada*, bien que les enfants et les jeunes ne représentent que 20 % de la population, ils incarnent l'avenir à 100 %. L'architecture des programmes pancanadiens d'apprentissage et de garde des jeunes enfants proposés fournira aux parents qui travaillent les ressources dont ils ont besoin pour être productifs et prospères, tout en ayant l'assurance qu'ils font les bons investissements pour l'avenir des enfants.

Conclusion

La voie de la reprise post-pandémie ne sera pas facile, mais en établissant les bonnes bases, notamment un soutien adéquat pour nos plus jeunes citoyens et leur famille, nous pourrons rebâtir pour les femmes (et les hommes) un monde du travail plus juste, plus accessible et plus durable pour les décennies à venir.

Rappelons qu'il est impossible de se rendre au travail sans routes, ponts et autobus, ce que l'on considère traditionnellement comme des « infrastructures ». Il est également impossible d'aller travailler sans services de garde adéquats pour nos plus jeunes enfants. Pour le bien des familles, considérons également ces services comme une infrastructure.

Cordialement,

- Pamela Jeffery, fondatrice, Le Projet Prospérité
- Sara L. Austin, fondatrice et chef de la direction, Children First Canada
- Cathy Bennett, administratrice de société et ancienne ministre des finances et ministre responsable du statut de la femme du gouvernement de Terre-Neuve et Labrador
- Christiane Bergevin, présidente, Bergevin Capital et administratrice de société
- Jane Bertrand, directrice de programme à la Fondation Margaret and Wallace McCain Family
- Dr. Kate Bezanson, doyenne associée des sciences sociales à l'Université Brock
- Heather Munroe -Blum, administratrice de société et principale émérite de l'université McGill
- Laurel Broten, présidente et chef de la direction, Nova Scotia Business, et ancienne ministre de l'Ontario responsable de la Condition féminine, des services à l'enfance et à la jeunesse et de l'éducation
- Penny Collenette, professeure adjointe, Université d'Ottawa et ancienne directrice des nominations au cabinet du premier ministre
- Janet Ecker, administratrice de société, et ancienne ministre des Finances de l'Ontario
- Anne Marie Hubert, associée directrice pour l'Est du Canada, Ernst & Young et administratrice de société
- Goldy Hyder, Président et chef de la direction – Conseil canadien des affaires
- Roberta Jamieson, administratrice de société et ancienne présidente et cheffe de la direction, Indspire
- Monica Lysack, consultante en politique et professeure, Leadership de la petite enfance, Collège Sheridan
- Margaret McCain, Fondation Margaret and Wallace McCain Family
- Margaret McCuaig-Boyd, consultante chez McCuaig Boyd Consulting et ancienne ministre de l'énergie de l'Alberta

- Kerlande Mibel, présidente et fondatrice, forum économique international des noirs
- Kathleen Taylor, présidente d'Altas Partners et présidente du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

cc: L'honorable Erin O'Toole
M. Yves-François Blanchet
M. Jagmeet Singh
Ms. Elizabeth May
Ms. Annamie Paul